



Agence Clermont Ferrand

52 avenue Julien
63038 Clermont Ferrand Cedex 1

T +33 (0)4 73 91 52 38

F +33 (0)4 73 92 01 42

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC
19 à 23 BIS RUE MARIVAUX / 18 RUE NEUFS SOLEILS
63000 CLERMONT-FERRAND

REUNION DU 21/12/2020.

PRESENTS : M. TIXIER, M. BOUILLOT, M. VINCENT

SYNDIC : M. KAÏS

ELECTION DE LA PRESIDENCE DU C.S.

Chacun des membres du CS sont invités à faire savoir au syndic sa candidature ou non en tant que président ou présidente du C.S.

Une réponse est obligatoire à ce sujet afin de faire un point lors de la prochaine réunion du CS.

SYSTEME INTERPHONIE :

A ce jour, le système d'interphonie semble fonctionner normalement depuis plusieurs mois. Un réglage du son de la platine rue Marivaux sera effectué. Un problème de camera flouté côté rue des 9 soleils est d'actualité : cette question sera revue ultérieurement si des demandes particulières sont effectuées à ce sujet .

DROIT A LA PRISE ELECTRIQUE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES.

Chacun trouvera ci-joint, une copie des propositions des sociétés WAAT et ZEPLUG. Un point sera fait à ce sujet lors de la prochaine réunion du CS.

ETANCHEITE DES TOITURES TERRASSES DES BATIMENTS A, D ET E.

Chacun a du recevoir le compte rendu de la réunion du 27/10/2020 à ce sujet.

NEXITY LAMY - Société par Actions Simplifiée au capital de 219 388 000 euros.

Siège social : 19 rue de Vienne - TSA 10034 - 75801 Paris Cedex 08 - Siren 487 530 099 - R.C.S. Paris - APE 6832 A

Carte professionnelle : Transaction sur Immeubles et fonds de commerce, Gestion Immobilière

Prestations touristiques et Syndic de copropriété N° CPI 7501 2015 000 001 224 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France

Garanties financières : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - «SOCAMAB» : 16 rue Hoche, Tour Kupka B-TSA 39999, 92919 LA DEFENSE CEDEX

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : MMA IARD et MMA IARD Assurances Mutuelles n° 127 124 674

Courtier en assurances Immatriculé à l'ORIAS N° 10058808 - N° TVA Intracommunautaire : FR59487530099

A ce jour, les travaux sont toujours prévus aux dates énumérées dans le compte rendu de la réunion du 27/10/2020.

Les budgets travaux adressés aux copropriétaires concernés seront annulés et refaits en fonction des montants définitifs suite à la réception des devis fin décembre 2020 de l'entreprise ETANCHEURS AUVERGNATS.

REPLACEMENT DES COUVERTINES DE LA TOITURE TERRASSE DU BATIMENT C.

Chacun trouvera, ci-joint, une copie du nouveau devis de l'entreprise OVAL ETANCHEITE concernant la variante de la mise en place de couvertines en lieu et place de la transformation de celles existantes en rives.

Après échange de vue, il est décidé d'accepter cette variante qui avait également été préconisé par l'entreprise ETANCHEURS AUVERGNATS lors de la réunion du 27/10/2020.

L'entreprise OVAL ETANCHEITE a prévu d'intervenir à ce sujet au mois de Janvier 2021.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS 2021.

Après échange de vue, chacun trouvera, ci-joint, une copie du nouveau devis de l'entreprise GAIA CENTER.

Il est décidé de confier l'entretien des espaces verts pour l'année 2021 à l'entreprise GAIA CENTER suivant ce nouveau devis.

En ce qui concerne les espaces verts pour l'année 2020, et suite aux différents échanges de courriels avec M. BARRIER de la société GAIA CENTER, un avoir a été acté de 500 Euros suite aux prestations de l'année 2020.

AMENAGEMENT DE GRILLE DE PROTECTION AU NIVEAU DE LA FENTRE DU LOCAL POUBELLES DU BATIMENT B.

Après échange de vue à ce sujet et étude du devis de l'entreprise TERDIMAN, M. BOUILLOT prendra contact avec M. LEFORT pour connaître son avis. M. BOUILLOT fera connaître au syndic la solution et l'entreprise à retenir.

GRILLES ANTI-CHUTES D'ACCES AUX TOITURES TERRASSES.

Après échange de vue à ce sujet, il est décidé de retenir la proposition de la société DESAUTEL. Travaux à prévoir en début d'année 2021.

ETANCHEITE DU CANIVEAU DU BALCON DE L'APPARTEMENT DE MME LEFORT AU BATIMENT B.

Les travaux seront commandés à l'entreprise BATICONSEILS comme précédemment pour les autres balcons déjà traités.

Le point sera fait à ce sujet lors de la prochaine réunion du CS.

LEVEE DES RESERVES DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ETANCHEITE DE LA TOITURE TERRASSE DU BATIMENT B.

L'entreprise OVAL ETANCHEITE doit intervenir en fin d'année 2020 ou tout début d'année 2021 à ce sujet. Le syndic vérifiera ceci lors de l'état des lieux en vue des travaux de réparation de l'étanchéité de la toiture terrasse du bâtiment A.

STATIONNEMENT SOUS LE PORCHE DU BATIMENT F.

Depuis l'installation de panneaux interdiction de stationner il semble que la situation se soit améliorée.

Le syndic poursuivra ses investigations en ce qui concerne la possibilité d'installer une chicane à la sortie du porche du côté de la placette.

REPRISE DES BASSOIRS DES FENETRES ENFACADE AVANT DES BATIMENTS C ET D.

Un devis a été établi à ce sujet par l'entreprise ARENOVER. Le syndic relancera les autres entreprises consultées un point sera fait lors de la prochaine réunion du CS.

AMENAGEMENT DE L'ENSEMBLE D'ENTREE COTE RUE MARIVAUX.

Un panneau ACCES INTERDIT A TOUS VEHICULES sera installé sur le portillon d'entrée. Le panneau qui est sur le portillon sera installé à côté du portillon. Une plaque de protection translucide en polycarbonate sera installée fixée sur le bas du portillon avec réparation en peinture de cette partie avec installation de la plaque de protection. (prévoir de la visserie INOX).

FERMETURE DE L'ENSEMBLE D'ENTREE COTE RUE MARIVAUX.

Après discussion et échange de vue, le syndic demandera à titre commercial à l'entreprise AUBINAT d'agrandir les trous des sabots de fermeture de l'ensemble d'entrée afin d'éviter que la fermeture soit trop dure. Un point sera fait à ce sujet après intervention de l'entreprise AUBIGNAT.

ENTRETIEN DES FOSSES HYDROCARBURE.

L'entretien de celles-ci a été réalisé comme prévu en Novembre 2019 par l'entreprise SUEZ-SAVAC. Un entretien annuel des pompes de relevage sera effectué une fois par an. En ce qui concerne l'entretien des fosses à hydrocarbure, l'entretien sera prévu tous les 5 ans.

DIVERS.

- Entretien des toitures terrasses : l'entreprise OVAL ETANCHEITE interviendra sur les toitures terrasses des bâtiments C et F en même temps que les travaux de couvertines du bâtiment C.
- Hauteur de taille des haies : le syndic rappellera une nouvelle fois à M. BARRIER de l'entreprise GAIA CENTER que les haies doivent être taillé à une hauteur de 1m80.
- Réparation de la protection de la cellule du portail de Marivaux qui a été à nouveau dégradée.
- Remplacement du panneau réalisé par M. MICHON du coté Rue MARIVAUX.
- Mise à jour des tableaux d'affichage avec le PV de l'AG abrégé et la nouvelle liste des membres du CS
- La prochaine réunion du CS aura lieu en début d'année 2021 suivant les conditions sanitaires imposées par le gouvernement concernant le COVID 19.

Fait à Clermont-Ferrand,
Le 18/01/2021
M. KAÏS

